

INSCRIPTIONS

ECOLE CHATEAU- GAILLARD

Année scolaire 2022-2023



Elèves de petite section, nés en 2019 et nouveaux arrivants sur la commune

Les inscriptions scolaires se dérouleront en 2 temps :

PREMIER TEMPS : INSCRIPTION EN MAIRIE

Les familles doivent d'abord prendre un **RDV** en Mairie **entre le 1^{er} et le 30 mars 2022** en appelant le **04 74 38 52 62**.

Pour cette inscription, merci de vous munir des :

- Livret de famille + une copie des pages concernant l'enfant et les parents.
- Carte d'identité du parent qui inscrit l'enfant.
- Justificatif de domicile.
- Jugement de divorce (le cas échéant, afin de savoir qui a la garde de l'enfant).

SECOND TEMPS : ADMISSION A L'ECOLE

Les admissions se feront sur **RDV** sur les jours de décharge de la directrice : les lundi et vendredi, à partir du 7 mars 2022.

Les documents nécessaires sont les suivants :

- **Certificat d'inscription** délivré par la Mairie
- Document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (carnet de vaccination par exemple).

Merci d'envoyer un mail pour prendre rendez-vous : ce.0010449h@ac-lyon.fr ou appeler le **06 70 91 25 21**.

Dans le courant du mois de juin, nous constituerons des petits groupes pour faire visiter l'école aux nouveaux élèves.

La liste des fournitures scolaires vous parviendra par mail à la fin du mois de juin ; aussi nous vous demandons d'inscrire les adresses mail des 2 parents très lisiblement.

Les listes seront également publiées sur le site de l'école :

<https://ecole-chateaugaillard.jimdofree.com/>

La directrice
Stéphanie PARIS